

Le 6 avril 2020

## NOTE DE SERVICE

**DESTINÉE AUX :** Organismes et fournisseurs du système de santé

**OBJET :** Mise à jour sur les préparatifs et les mesures face à la COVID-19

---

Pour faire suite à notre dernière communication, nous sommes heureux de vous faire part des mises à jour suivantes du Groupe de commandement provincial concernant les mesures importantes qui sont prises pour faire face à la COVID-19 :

### Gestion de la propagation de la maladie :

- Continuer à se concentrer sur les mesures immédiates pour contenir la propagation de la COVID-19 chez les **populations prioritaires** par l'intermédiaire des protocoles suivants :
  - o **Assurer un suivi actif** dans les foyers de soins de longue durée et les maisons de retraite, **et augmenter les tests de dépistage des cas de COVID-19**. Cela comprendra notamment un dépistage accru auprès des résidents, du personnel et d'autres fournisseurs de soins, tels que les bénévoles, afin d'éclairer la mise en œuvre de stratégies de confinement appropriées dans ces établissements.
  - o Mettre à jour **les orientations en matière de lutte contre les infections dans les foyers de soins de longue durée et les maisons de retraite**, et collaborer avec le secteur pour aider à mettre en œuvre ces mesures à l'échelle du système.
  - o **Accroître le dépistage** chez les autres populations prioritaires telles que **les Premières Nations et les communautés autochtones**, et celles habitant dans les **établissements d'hébergement en commun**.
  
- Continuer à évaluer et à harmoniser l'ensemble des **mesures de santé publique de la province** avec les orientations fédérales et municipales tout en tenant compte des renseignements sur la modélisation pour aplatir la courbe de l'épidémie. Voici les mesures immédiates :
  - o Conformément aux directives fédérales, prodiguer des conseils sur l'utilisation de masques en tissu pour le grand public afin de veiller à ce que l'équipement de protection individuelle (EPI) clinique soit réservé au personnel de première ligne qui dispense des soins dans les hôpitaux et au sein de la collectivité.

Accroître la capacité du système de santé :

- Poursuivre la mise en œuvre de nouvelles capacités dans l'ensemble du système de santé afin de répondre aux demandes de capacité prévues en se fondant sur les meilleurs renseignements disponibles sur la modélisation. Voici les mesures immédiates :
  - Continuer à déterminer et à accroître les nouvelles capacités hospitalières, avec des objectifs qui se fondent sur les derniers renseignements sur la modélisation;
  - Publier des documents d'orientation concernant l'utilisation d'autres établissements de santé et de structures temporaires, tels que les hôpitaux de campagne et les centres de congrès;
  - Offrir un soutien à la gestion de projet et aux services de contrats pour aider les fournisseurs à trouver d'autres établissements de santé;
  - Mettre à exécution l'harmonisation de l'accroissement des nouvelles capacités hospitalières avec l'attribution et la distribution des fournitures et de l'équipement, ainsi que le déploiement de la capacité des ressources humaines en matière de santé.
  
- Des mesures ciblées pour veiller à que les patients et les travailleurs de l'Ontario disposent des fournitures et de l'équipement essentiels dont ils ont besoin en concentrant les efforts de mise en œuvre sur les quatre domaines suivants :
  1. **La distribution d'EPI** dans les établissements et les secteurs qui en ont le plus besoin;
  2. La détermination d'approches pour **conserver l'EPI**, en travaillant avec les fournisseurs sur la meilleure façon de les mettre en œuvre en milieu de travail;
  3. **Le recours à l'expertise et la capacité d'autres industries en Ontario** en vue de la production de fournitures et d'équipement cliniques, en collaboration avec le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce;
  4. **Le retraitement de l'EPI** conformément aux orientations à venir de l'Agence de la santé publique du Canada.
  
- Faciliter la mise en correspondance et le déploiement rapide des **15 000 ressources humaines de la santé au sens large** identifiées sur le site Web des bénévoles avec les prestataires et les établissements présentant les plus grands défis à relever relativement aux capacités.

Nous continuerons de vous tenir au courant des mesures prises dans ces domaines clés et de collaborer avec vous pour trouver des solutions face à la pandémie.

Nous vous remercions de votre mobilisation constante auprès de vos partenaires locaux afin de nous préparer à la poursuite des activités et aux répercussions de la COVID-19 sur le système de santé.

Veillez agréer nos sincères salutations.

*(original signé par)*

Helen Angus  
Sous-ministre  
Ministère de la  
Santé

Dr David Williams  
Médecin hygiéniste en chef  
Ministère de la Santé

Matthew Anderson  
Président-directeur  
général  
Santé Ontario